



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etaient absents ou excusés : MM. Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT - FOURNITURES DIVERSES DE MAGASIN POUR LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET SES COMMUNES MEMBRES -
AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE
LOT 1 : HYGIENE ET ENTRETIEN BATIMENTS**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 8 octobre 2021 pour une remise des offres le 10 novembre 2021.

Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lot	Désignation
01	Hygiène et entretien bâtiments
02	Outillage à main
03	Quincaillerie & consommables
04	Outillage électroportatif
05	Produits métallurgiques

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : HYCODIS pour un montant estimatif de **29 043,31 € HT**
- Lot 2 : AU FORUM DU BATIMENT pour un montant estimatif de **3 757,04 € HT**
- Lot 3 : WURTH FRANCE pour un montant estimatif de **10 516,87 € HT**
- Lot 4 : QUINCAILLERIE PORTALET pour un montant estimatif de **9 649,42 € HT**
- Lot 5 : BERNARD PAGES pour un montant estimatif de **29 613,10 € HT**

Les conséquences de la crise sanitaire et la situation géopolitique sont à l'origine d'une augmentation sans précédent du coût des matières premières et de l'énergie mettant en difficulté une grande partie du secteur marchand et industriel.

Cette situation exceptionnelle d'inflation des prix n'épargne pas la société HYCODIS dans l'exécution du marché. En effet, cette dernière subie depuis la fin de l'année dernière des hausses exceptionnelles et imprévisibles des prix des produits qu'elle achète dans le cadre de son activité de vente de produits d'hygiène et d'entretien. La société est particulièrement impactée et son équilibre financier compromis à court terme si celle-ci ne parvient pas à traduire cette hausse dans le prix de ses produits.

C'est la raison pour laquelle la société HYCODIS nous a communiqué un nouveau BPU contenant ses nouveaux tarifs.

Le présent avenant n°1 a pour objet d'accepter la nouvelle offre de prix de la société HYCODIS, telle que présentée dans son nouveau BPU.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 1, le montant est inchangé par rapport au marché initial,.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

